



TERMES DE RÉFÉRENCE

Sélection d'un Consultant Indépendant pour l'Évaluation Finale du Projet :

« Protection des droits des communautés et renforcement de la résilience économique des personnes impactées par les projets infrastructurels et miniers dans les Niayes et le Delta du Saloum (PDR-PAP) »

Projet financé par la Fondation Ford – Mis en œuvre par le CRADESC

I. L'organisation

Le CRADESC est un think-thank et une organisation de droit sénégalais qui travaille exclusivement pour la reconnaissance, le respect et la protection des droits économiques, sociaux et culturels. Il se positionne comme un centre de recherche et d'actions sur les législations et les politiques publiques en Afrique de l'Ouest francophone et au Sahel.

Le CRADESC ambitionne d'être un think-thank aux compétences reconnues sur les droits économiques, sociaux et culturels au Sénégal et en Afrique de l'Ouest, par le caractère innovant et pertinent de ses recherches, la qualité de son expertise et ses capacités avérées de plaidoyer et d'animation d'un dialogue constructif en faveur de ces droits.

Pour en savoir plus :<https://cradesc.org> et/ou <https://www.facebook.com/cradesc/>

II. Contexte et justification

Depuis 2022, le CRADESC met en œuvre, avec l'appui de la Fondation Ford, le projet « Protection des droits des communautés et renforcement de la résilience économique des personnes impactées par les projets infrastructurels et miniers dans les Niayes et le Delta du Saloum », dans un contexte marqué par l'intensification des activités extractives et infrastructurelles. L'exploitation minière, les projets pétroliers et gaziers offshore, les grandes infrastructures routières et certaines installations industrielles exposent les communautés locales à des risques majeurs, notamment la perte d'accès au foncier, la dégradation des écosystèmes, la contamination des ressources naturelles, la précarisation des moyens de subsistance et les atteintes aux droits humains.

Le projet vise globalement à renforcer l'autonomisation juridique et la résilience économique des communautés impactées, à travers la défense de leurs droits, l'amélioration de la gouvernance

environnementale et le développement d'activités économiques durables. Il s'articule autour de deux objectifs spécifiques : le renforcement des capacités juridiques des communautés et l'appui à leur résilience économique face à l'extractivisme. Les résultats attendus portent sur une meilleure connaissance et défense des droits par les communautés, ainsi que sur l'amélioration de leurs moyens de subsistance.

Pour atteindre ces résultats, le projet déploie des actions de plaidoyer, de mobilisation sociale, de protection contre les impacts du plomb et de renforcement des capacités économiques, en impliquant un large éventail de parties prenantes, notamment les communautés impactées, les organisations paysannes, les journalistes, les autorités publiques, les organisations de la société civile et les institutions techniques. Dans ce cadre, une évaluation finale externe est requise afin d'apprécier la pertinence, l'efficacité, la cohérence, l'efficience et la durabilité de l'intervention, conformément aux standards MERL et aux exigences de redevabilité de la Fondation Ford.

III. Objectifs de l'évaluation

3.1 Objectif général

Apprécier de manière indépendante et objective les performances globales du projet PDR-PAP et mesurer le niveau d'atteinte des résultats attendus, ainsi que les transformations observées auprès des communautés bénéficiaires.

3.2 Objectifs spécifiques

L'évaluation finale vise à :

- apprécier la pertinence du projet au regard des besoins et des enjeux des communautés affectées par les projets extractifs et infrastructurels ;
- mesurer l'efficacité des interventions mises en œuvre et leur capacité à produire les résultats attendus dans les domaines du plaidoyer, de la mobilisation sociale, du contentieux stratégique et de la résilience économique ;
- évaluer l'efficience dans l'utilisation des ressources mobilisées ;
- analyser la cohérence interne et externe du projet, ainsi que les synergies avec d'autres initiatives ;
- mesurer les effets et impacts sur l'autonomisation juridique, la mobilisation communautaire, l'évolution des politiques et pratiques publiques, la résilience économique des groupes cibles et la réduction des risques environnementaux et sanitaires ;
- identifier les bonnes pratiques, limites et facteurs de succès afin de tirer des enseignements pour l'avenir ;
- formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles pour consolider les acquis et orienter les prochaines phases d'intervention.

IV. Questions d'évaluation

L'évaluation finale examinera la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence, l'impact et la durabilité du projet, en analysant l'adéquation de la stratégie aux besoins réels des communautés, l'atteinte des résultats attendus, l'utilisation des ressources, ainsi que la cohérence entre les

différents volets d'intervention et les synergies établies avec les acteurs institutionnels, communautaires et de la société civile. Elle portera également sur les changements durables observés en matière de protection des droits, de gouvernance environnementale, d'influence sur les politiques publiques, de mobilisation sociale et journalistique, ainsi que de résilience économique des groupes cibles, et sur les conditions de pérennisation des acquis du projet.

V. Portée de l'évaluation

L'évaluation couvrira l'ensemble de la période de mise en œuvre et toutes les zones d'intervention du projet dans les Niayes et le Delta du Saloum, incluant l'ensemble des groupes cibles et parties prenantes. Elle s'appuiera sur une analyse exhaustive de la documentation du projet, complétée par des données qualitatives issues du terrain, afin de produire une appréciation globale, rigoureuse et indépendante des résultats et des effets de l'intervention.

VI. Méthodologie attendue

L'évaluation reposera sur une approche méthodologique rigoureuse et mixte, combinant l'analyse documentaire exhaustive des documents du projet et une démarche participative impliquant l'ensemble des parties prenantes clés. La collecte de données s'appuiera sur des entretiens individuels avec les acteurs institutionnels, communautaires et techniques, ainsi que sur des discussions de groupe au sein des communautés des Niayes et du Delta du Saloum, y compris celles affectées par le recyclage du plomb. Des visites de terrain et des observations directes des sites concernés viendront compléter la collecte. L'analyse portera sur la performance du projet à travers la mesure des indicateurs du cadre logique et une analyse contributionnelle des changements observés. La triangulation systématique des sources garantira la fiabilité et la robustesse des résultats.

VII. Livrables attendus

- a. Rapport de démarrage (Inception Report)
- b. Rapport provisoire d'évaluation
- c. Rapport final d'évaluation
- d. Note de capitalisation
- e. Présentation PowerPoint pour restitution

VIII. Profil du consultant

Qualifications

- Master ou Doctorat en : sciences sociales, développement, économie, environnement, droits humains, ou domaine connexe.
- Expérience avérée (≥ 10 ans) en :
 - Évaluation de projets

- Gouvernance environnementale
- Droits humains / DESC
- Défense des communautés affectées
- Plaidoyer politique et contentieux stratégique
- Évaluations financées par fondations internationales (Ford, OSF, HBS, AFD, USAID, etc.)

Compétences spécifiques

- Forte maîtrise du contexte extractif au Sénégal
- Connaissance approfondie des impacts du plomb, expropriation, extractivisme
- Capacité à travailler avec des communautés vulnérables
- Excellentes aptitudes de rédaction
- Pratique confirmée des approches participatives et MSC
- Parfaite maîtrise du français ; wolof est un atout majeur.

IX. Durée et lieux de la mission

La mission d'évaluation s'étendra sur une **durée totale maximale de 45 jours ouvrables**, couvrant l'ensemble des phases de préparation, de collecte de données, d'analyse, de restitution et de finalisation du rapport.

Les travaux de terrain se dérouleront principalement dans les zones d'intervention du projet, à savoir : **Dakar, Thiès, Saint-Louis, les communes des Niayes, Foudiougne et le Delta du Saloum**, avec d'éventuels déplacements complémentaires selon les besoins méthodologiques identifiés.

X. Planification de la mission

Tableau : Phases, tâches, jours ouvrables, calendrier et livrables

Phase d'évaluation	Tâches principales	Jours ouvrables estimés	Calendrier (à partir du 26 janvier 2026)	Livrables attendus
1. Préparation / Démarrage	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de cadrage avec le CRADESC - Analyse préliminaire de la documentation - Finalisation de la méthodologie - Élaboration des outils de collecte - Planification logistique 	7 jours	Du 26 janvier au 2 février 2026	Rapport de démarrage (Inception Report) : méthodologie détaillée, outils, planning validé
2. Collecte de données documentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse approfondie des rapports narratifs, études, notes techniques, PV, cadre logique 	4 jours	Du 3 au 6 février 2026	Matrice d'analyse documentaire

	- Extraction des données secondaires			
3. Collecte de données sur le terrain	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels (CRADESC, OSC, autorités, journalistes) - Focus groups dans les Niayes et le Delta - Visites de sites : zones extractives, zone GANESHA, zones d'expropriation - Observations directes 	15 jours	Du 9 au 27 février 2026	Notes de terrain, transcriptions, bases de données brutes
4. Analyse et triangulation des données	<ul style="list-style-type: none"> - Classification des données - Triangulation des sources - Analyse selon critères d'évaluation - Évaluation des effets et de la durabilité 	9 jours	Du 28 février au 11 mars 2026	Rapport d'analyse intermédiaire
5. Rédaction du rapport provisoire	<ul style="list-style-type: none"> - Structuration du rapport - Rédaction complète du rapport provisoire - Intégration des annexes - Transmission pour revue interne 	2 jours	Du 12 au 18 mars 2026	Rapport provisoire d'évaluation
6. Atelier de restitution	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des résultats préliminaires - Collecte des commentaires - Ajustements nécessaires 	1 jours	19 mars 2026	Présentation PowerPoint + Note de restitution
7. Finalisation du rapport	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des commentaires des parties prenantes - Amélioration des analyses - Finalisation des recommandations - Production des versions finales 	4 jours	Du 20 au 25 mars 2026	Rapport final d'évaluation + Note de capitalisation
TOTAL		45 jours ouvrables	Du 26 janvier au 25 mars 2026	Ensemble des livrables contractuels

XI. Dispositions logistiques

Le CRADESC mettra à la disposition du consultant l'ensemble des documents nécessaires, facilitera l'accès aux parties prenantes (contacts, lettres d'introduction) et appuiera la coordination institutionnelle pour l'organisation des entretiens et des activités de collecte de données.

Pour le reste, le consultant est entièrement responsable de la prise en charge de toutes les charges logistiques, techniques et opérationnelles liées au déroulement de sa mission, notamment :

- Les déplacements et transports durant la collecte de données ;
- L'hébergement, la restauration et les indemnités de terrain ;
- Le matériel de travail (ordinateur, enregistreurs, logiciels, etc.) ;
- L'assurance personnelle et/ou professionnelle ;
- Le traitement, la transcription et l'analyse des données ;
- L'organisation matérielle et logistique de l'atelier de restitution (location de salle, équipement, impression ou supports si nécessaires).
-

En d'autres termes, aucun coût logistique, opérationnel ou lié à la restitution ne sera supporté par le CRADESC ; ceux-ci doivent être entièrement intégrés dans l'offre technique et financière du consultant.

XII. modalités de candidature

Le dossier doit contenir :

1. CV détaillé (max. 10 pages)
2. Proposition technique (10–15 pages)
3. Proposition financière détaillée en FCFA
4. Deux exemples d'évaluations similaires
5. Références professionnelles (3 minimum)

XIII. Critères d'évaluation des offres D'ÉVALUATION

Critère	Pondération
Compréhension de la mission	20 %
Pertinence de la méthodologie	30 %
Expérience et qualifications	30 %
Qualité de l'offre financière	20 %

XIV. Modalités de paiement liées aux jalons

Jalon	Description	Paiement (% de la valeur totale du contrat)	Méthode de vérification
1. Rapport de démarrage (Inception Report) approuvé	Soumission et validation du rapport d'initiation comprenant : la méthodologie détaillée, le plan d'échantillonnage, les outils de collecte, le plan de travail et le calendrier final.	20 %	Approbation écrite du rapport d'inception et des outils par le CRADESC.
2. Fin de la collecte des données (documentaire & terrain)	Réalisation complète de la collecte qualitative (entretiens, focus groups, visites de sites) et soumission : des notes de terrain, transcriptions, bases de données brutes et journal de preuve.	30 %	Vérification par l'équipe MERL du CRADESC (qualité des données, exhaustivité, conformité à la méthodologie).
3. Soumission du rapport provisoire d'évaluation	Transmission d'un rapport provisoire complet comprenant : analyses selon critères d'évaluation, résultats, effets, conclusions préliminaires, recommandations initiales et annexes techniques.	30 %	Approbation technique du rapport provisoire par le CRADESC après révision interne.
4. Rapport final d'évaluation approuvé + Note de capitalisation	Soumission du rapport final intégrant tous les commentaires, ainsi que la note de capitalisation (leçons apprises, bonnes pratiques).	20 %	Acceptation écrite du rapport final par CRADESC.

XV. Soumission des candidatures

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier complet exclusivement par voie électronique à l'adresse suivante : recrutement@cradesc.org **au plus tard le 16 Janvier 2026 à 18 heures 00 GMT**. Tout dossier transmis après la date et l'heure limite, ou ne comportant pas l'ensemble des pièces requises, sera automatiquement écarté et ne fera l'objet daucun examen.